Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 0561 488 337

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org

https://www.badocc.org/

Association déclarée

Régie par la loi du 1er Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN **413 462 854**

Code A.P.E **9312 Z**

Diffusion

CA– CPC– Salariés

Conseil d'Administration 3/20-21

Compte–rendu

19 mars 2022

Administrateurs

Présents : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Germain BIEVLIET, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Florent CHAYET, Christophe FAULMANN, Alain GILLE, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE.

Excusés : Xavier BOHARD, Kévin DELORY, Philippe HAZANE, Janick KNAEBEL, Laëtitia PALLOURE.

Salariés

Présents : Louis DESPREZ, François DURIER, Yannick GARNIER, Roxane VENUTI.

Excusés : Tristan AURAND, Valérie BALLESTER, Xavier DEMANZE, Manuel DUBRULLE, Jean-Maurice GASTAL.

Votants présents : 13/18 administrateurs

Table des matières

0. APPROBATION DU CR – CA N°2 DU 11 DECEMBRE 2021 VOTE 1 2

1. COMMUNICATION DU PRESIDENT 2

1.1. Statistiques 2

1.2. Evolution de la Ligue 2

1.3. FFBaD 3

1.4. Informations diverses 4

2. SECTEUR ADMINISTRATIF/RH 4

2.1. Informations diverses 4

3. SECTEUR DEVELOPPEMENT 5

3.1. Développement Durable 5

3.2. Intégration de Jérôme VITIOURINE et Mélanie SAMAIN au sein de la commission DEVELOPPEMENT DURABLE VOTES 2 et 3 5

3.3. Désignation d'un ambassadeur JOP 2024 6

3.4. Projet Territorial 6

3.5. Plateau Parabadminton de Castanet-Tolosan 6

3.6. AirBad – été 2022 6

4. SECTEUR VIE SPORTIVE 7

4.1. Organigramme CLOT 7

4.2. Règlement Interclubs – saison 2022-2023 VOTE 4 8

4.3. Championnats Régionaux 10

4.4. Formations OT 10

5. SECTEUR POLE RESSOURCES 10

5.1. Informations diverses 10

5.2. Départ de Louis DESPREZ 11

0. Approbation du CR – CA n°2 du 11 décembre 2021

VOTE 1 // POUR 12/12

Le compte rendu du CA n°2 est adopté à l'unanimité.

1. Communication du Président

1.1. Statistiques

Le Président présente un bilan sur le nombre de licenciés suite aux années « covid » :

	18-19	19-20	20-21	28/02/2022	% par rapport à N-1	% par rapport à N-2	% par rapport à N-3
Comité 09	227	247	130	174	33,85%	-29,55%	-23,35%
Comité 11	455	514	276	390	41,30%	-24,12%	-14,29%
Comité 12	743	753	566	574	1,41%	-23,77%	-22,75%
Comité 30	1600	1644	1055	1315	24,64%	-20,01%	-17,81%
Comité 31	4663	4535	3305	4278	29,44%	-5,67%	-8,26%
Comité 32-65	608	594	458	574	25,33%	-3,37%	-5,59%
Comité 34	2255	2189	1446	2079	43,78%	-5,03%	-7,80%
Comité 46	727	700	519	583	12,33%	-16,71%	-19,81%
Comité 48	282	278	207	249	20,29%	-10,43%	-11,70%
Comité 66	1210	1167	730	946	23,61%	-18,94%	-21,82%
Comité 81	835	863	666	752	12,91%	-12,86%	-9,94%
Comité 82	694	646	465	578	24,30%	-10,53%	-16,71%
Ligue	**14304**	**14134**	**9832**	**12500**	**27,14%**	**-11,56%**	**-12,61%**

Certains départements n'ont connu qu'une très légère baisse de licenciés (5% à 10%) là où d'autres ont été plus durement touchés (20% à 30%). Les actions de développement mises en place par la Ligue devraient à terme ramener le nombre de licenciés aux valeurs d'avant la crise sanitaire. À noter que le budget avait été établi sur 7500 licences alors que l'on en compte 12 500 à ce jour.

Il n'est pour l'instant pas possible de connaître l'impact qu'a pu avoir l'opération de parrainage portée par la Fédération récemment.

1.2. Evolution de la Ligue

Le Président indique les récents changements de structuration au sein de la Ligue au pôle de BALMA :

- Embauche de Yannick GARNIER en septembre 2021
- Embauche de Louis DESPREZ jusqu'au 15 août 2022
- Promotion de François DURIER comme Directeur de Structure

Plus récemment, Alain FABRE a démissionné de l'ensemble de ses mandats Ligue.

Le Président met l'accent sur des embauches futures notamment sur la communication et la comptabilité.

Suite à la nomination de François DURIER au poste de Directeur de Structure, certaines de ses missions actuelles sont redistribuées entre les salariés.

De nouvelles fiches de postes sont en préparation en concertation entre le Président, le Secrétaire Général et le Directeur.

La CLOT est en cours de restructuration. La partie Formation OT sera confiée à la commission FORMATION.

1.3. FFBaD

- Plan Emploi Fédéral (PEF) :

La Fédération a mis en place le programme de soutien ci-dessous permettant la création du poste de Directeur de Structure avec une aide répartie sur 3 ans.

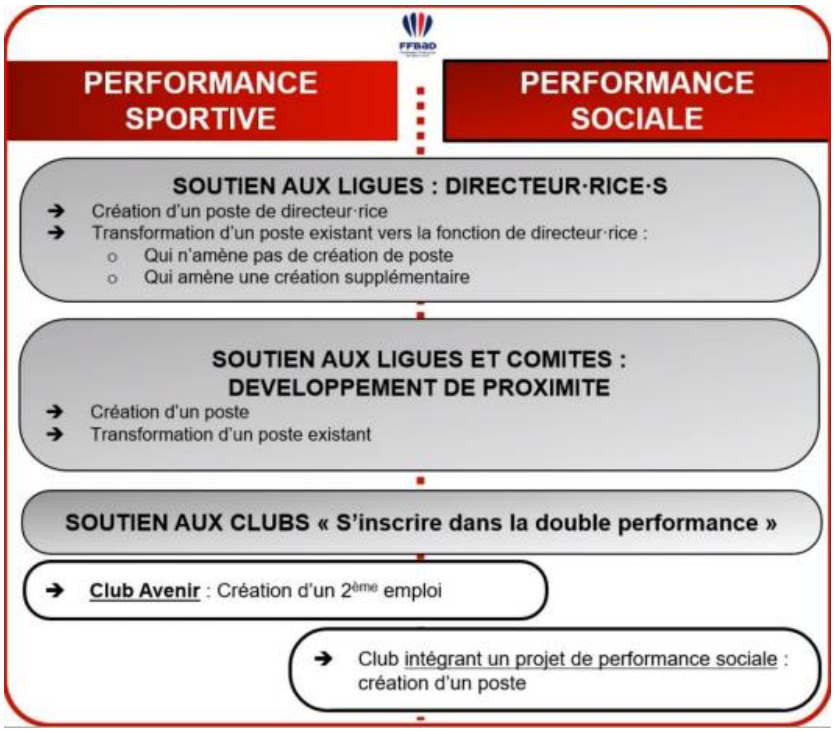

- Alternance :

La Fédération a pour projet de mettre à disposition des Ligues des alternants dans le domaine du développement à compter de septembre 2022.

- ANS/Dialogue de Gestion :

La Ligue va créer cette saison une cellule d'étude des dossiers des Clubs et des Comités. Elle sera constituée du Président, du Directeur (Référent ANS), du Vice-président Développement/Structuration et d'a minima d'un représentant des Comités et d'un représentant des Clubs. La période d'étude se fera entre fin avril et fin mai.

Suite au CPC du 12 mars 2022, il a été décidé en accord avec les Présidents de Comités que dès cette saison le Dialogue de Gestion serait couplé avec les opérations de développement et le projet territorial Ligue. Les projets club qui ne rentreront pas dans le cadre du projet Ligue ne seront pas éligibles à l'aide financière. Les critères de répartition des aides restent à déterminer.

1.4. Informations diverses

Le poste de Trésorier Général reste pour l'instant toujours vacant, mais le Président informe les Administrateurs que plusieurs personnes ont répondu à l'appel à candidature. Il serait intéressant que les postes de Trésorier et Trésorier-adjoint soient remplis afin de répartir la charge de travail que peut représenter la Trésorerie.

Un complexe multisports de Carcassonne construit en 1992 pour les Jeux Méditerranéens va être remis au goût du jour. Pierre FABRE, chargé de mission pour la ville de Carcassonne, a contacté la Fédération pour intégrer le badminton au projet. Il a été réorienté vers Nicolas GALTIER et la Ligue Occitanie et une rencontre a été organisée. Le projet est de dédier au sein du complexe une salle pour la pratique du badminton avec un sol adéquat à la pratique du Parabadminton. Cette salle pourrait accueillir 5 terrains mais ne possédant pas de tribunes ne serait pas appropriée à l'accueil de compétitions. Les licenciés du club de Carcassonne/Trèbes et le Comité 11 seraient les premiers à bénéficier de cette infrastructure qui pourrait par la suite accueillir des formations, des stages ou regroupements, voire des réunions Ligue. Avec cette action, la ville espère relancer le badminton en son centre et permettre aux licenciés et scolaires de pratiquer au plus près de chez eux. La participation de la Ligue sera étudiée dès réception du projet détaillé. Plus d'information sur le site de la commune : Un nouveau Centre Omnisports pour 2023 | Ville de Carcassonne.

Yelena SHUTENKO, entraîneuse ukrainienne sur Montpellier, accueille actuellement plusieurs réfugiés ukrainiens. Une cagnotte Leetchi a été organisée pour subvenir en partie à leurs besoins. La Ligue se fait le relais de cette information et la commission COMMUNICATION partagera cette information sur ses réseaux. Les membres du CA sont invités à réfléchir à l'aide que pourrait apporter la Ligue aux réfugiés par la suite.

La candidature partagée des clubs de Saint-Orens et Blagnac pour coorganiser les Championnats de France de Parabadminton en Janvier 2023 a été validée par la Fédération. La Ligue interviendra en partenaire, notamment d'un point de vue ressources humaines.

2. Secteur ADMINISTRATIF/RH

2.1. Informations diverses

Suite aux entretiens individuels et à la refonte des fiches de poste, des avenants aux contrats de travail vont être rédigés.

Des entretiens ont également été organisés pour Louis DESPREZ, Yannick GARNIER et Jean-Maurice GASTAL auxquels étaient présents le Président, le Secrétaire Général et les responsables des secteurs respectifs. Ces entretiens avaient pour objet de faire un point sur :

- L'avenir du poste Développement/Communication après le départ de Louis DESPREZ en août prochain ;
- Les premiers mois de Yannick GARNIER à la Ligue ;
- L'organisation du secteur Financier en l'absence de Trésorier Général.

La commission REGLEMENTS s'est réunie et a examiné le règlement des ICR qui sera mis au vote au point 4.2. La commission sera amenée prochainement à procéder à la relecture du règlement de la Coupe Interdépartementale, actuellement en cours de rédaction. Des avenants seront ajoutés aux règlements des compétitions jeunes pour la saison prochaine.

La commission RECLAMATIONS/LITIGES s'est réunie suite à la réclamation d'un joueur en ICR qui s'est vu refusé de jeu par le JA de la journée pour non présentation de sa carte d'identité.

Les candidatures pour les mérites fédéraux et les récompenses de la DRAJES ont été transmises aux instances responsables pour traitement des dossiers.

Le LOBR 8 a été publié début février, le prochain numéro sortira après l'AG de la Ligue.

La prochaine assemblée générale de la Fédération a lieu en même temps que les Championnats Régionaux Vétérans et Parabadminton les 30 avril et 1er mai prochains. La Ligue dispose de 44 voix à répartir sur 9 représentants. Un appel a été lancé pour savoir qui pourra être présent à l'AG fédérale organisée en présentiel à Paris.

3. Secteur DEVELOPPEMENT

STRUCTURATION

3.1. Développement Durable

Vous trouverez ci-après le suivi du projet de développement durable « Recycle Ton Volant » porté par la commission : RECYCLE TON VOLANT.

La commission est ravie de l'intérêt qu'ont porté les clubs à ce projet car la quasi-totalité des réponses ont été récoltées en seulement 3 jours. Comme prévu, deux webinaires auront lieu mardi 22 et mercredi 23 mars 2022 pour présenter le projet aux inscrits.

3.2. Intégration de Jérôme VITIOURINE et Mélanie SAMAIN au sein de la commission DEVELOPPEMENT DURABLE

Suite à la campagne de communication, deux bénévoles souhaitent intégrer la commission DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Mélanie SAMAIN : Présidente du club de Castanet-Tolosan ;
- Jérôme VITIOURINE : Trésorier du club de Castanet-Tolosan.

Deux votes à bulletin secret sont organisés, un pour chaque candidat :

VOTE 2 // POUR 12/12

Mélanie SAMAIN est intégrée à la commission DEVELOPPEMENT DURABLE à l'unanimité.

VOTE 3 // POUR 11/12 CONTRE 1/12

Jérôme VITIOURINE est intégré à la commission DEVELOPPEMENT DURABLE à la majorité.

3.3. Désignation d'un ambassadeur JOP 2024

La Ligue doit désigner un ambassadeur JOP 2024 mais n'a pour l'instant aucun candidat. Cet ambassadeur peut être soit un bénévole soit un salarié.

La désignation est reportée à une réunion ultérieure.

3.4. Projet Territorial

Le secteur Développement félicite le Comité 34 pour ses actions menées depuis novembre. Un nouveau club va s'affilier en septembre suite au travail des salariés et élus dans le 34,

Le projet va s'étendre ensuite à deux autres comités : le CD 31 et le CD 12. Des rencontres sont prévues en avril. Des pourparlers sont en cours avec le club de Carbone.

Une opportunité s'ouvre avec le Comité 32-65 pour la création d'un club dans un nouvel équipement à Marciac.

Le responsable du secteur fait part de son inquiétude envers les comités 32-65 et 66 qui ont besoin du soutien actif de la Ligue.

SPORT POUR TOUS

3.5. Plateau Parabadminton de Castanet-Tolosan

Le compte rendu de l'action Parabadminton menée à Castanet-Tolosan est accessible ici : CR Plateau Parabad Castanet.

3.6. AirBad – été 2022

Le compte rendu de la réunion AirBad du 9 mars 2022 présentant les projets pour cet été est accessible ici : CR REUNION AIRBAD.

Le responsable du secteur regrette le désengagement du Comité 31 du projet Toulouse Plage et souligne que plusieurs clubs de la métropole ont témoigné leur intention d'y participer.

Il est difficile d'avoir un retour concret sur l'impact du AirBad en termes de licenciés. La mise en place d'un système de coupons remis aux visiteurs, mettant en évidence les séances d'essai gratuites proposées par les clubs en début de saison, pourrait permettre ce suivi.

4. Secteur VIE SPORTIVE

4.1. Organigramme CLOT

La CLOT lance un appel à candidature pour le poste de Responsable CLOT suite à la démission d'Alain FABRE :

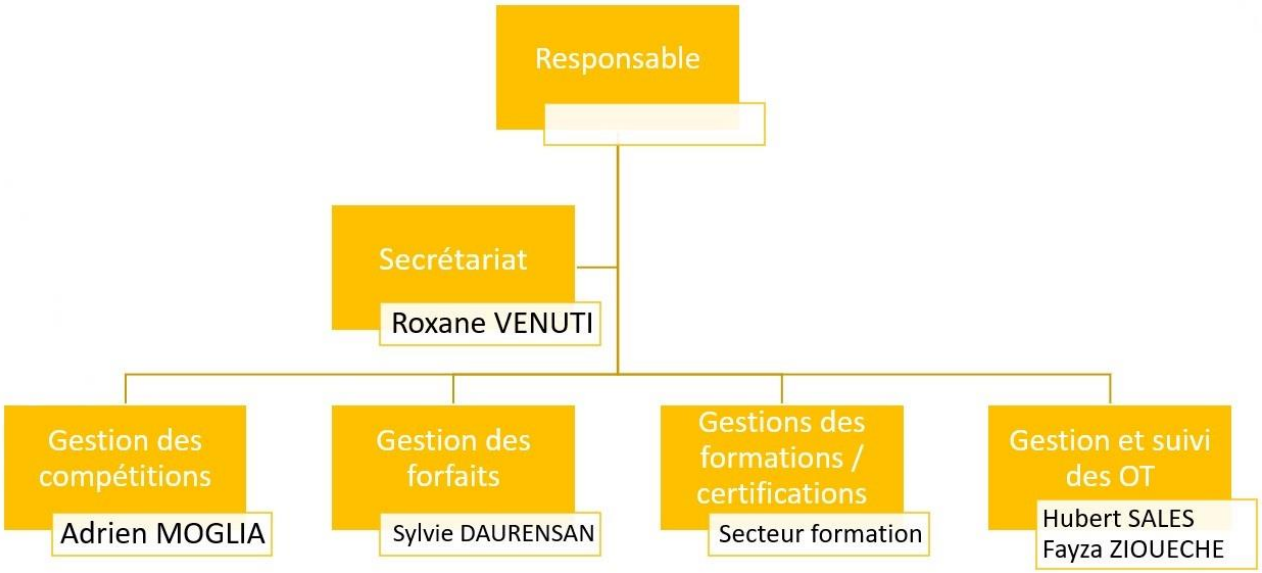

Voici la liste des tâches de chaque branche de la CLOT :

<u>Gestion des compétitions :</u>

- Traiter les demandes d'autorisation de compétitions sur Poona :
  - Lire les règlements particuliers ;
  - Vérifier la concordance des demandes avec le règlement ;
  - Valider les étapes au fur et à mesure ;
  - Autoriser les compétitions ;
  - Homologuer les compétitions ;
  - Vérifier la concordance avec les compétitions et règlements Ligue.

<u>Gestion des forfaits :</u>

- Traiter les absences des joueurs sur les compétitions en Occitanie :
  - Lire les rapports JA ;
  - Recevoir par mail les justificatifs d'absence aux compétitions ;
  - Ajouter les sanctions le cas échéant.

<u>Gestion des formations et certifications :</u>

- Établir le calendrier des formations en début de saison ;
- Faire les demandes d'autorisation ;
- S'assurer du lancement de la communication sur les formations / certifications ;

- Trouver les formateurs ;
- Connaitre le fonctionnement des formations (prérequis, nombre de formateurs, nombre de jours, etc…) ;
- Organiser la logistique liée aux formations (convocations, hôtels, repas, etc…).

Gestion et suivi des OT :

- Suivre l'activité des OT (2 fois par an) ;
- Suivre les OT actifs et mettre à jour Poona suite à leur activité ;
- Suivre les notes de frais ;
- Effectuer les nominations sur les compétitions régionales ;
- Envoyer les informations utiles aux OT occitans :
  - Transférer les messages de la Fédération ;
  - Informer régulièrement des changements de règlements, etc… ;
  - Créer des documentations utiles.

En parallèle :

La commission doit :

- Créer un réseau de formateurs et certificateurs ;
- Adapter le nombre de formations aux demandes du territoire et aux exigences du règlement des interclubs ;
- Faire un suivi des OT souhaitant progresser au niveau national ;
- Créer un réseau d'OT spécialistes des compétitions et des valeurs de la Ligue ;
- Nommer les OT sur ses compétitions dans des délais suffisants et respectueux du règlement.

4.2. Règlement Interclubs – saison 2022-2023

Les propositions de changements apportés au règlement Interclubs pour la saison 2022-2023 sont les suivantes :

- **MODIFICATION DU FORMAT DU CHAMPIONNAT :**

Passage de 2 poules de 6 en Pré Nationale, de 2 poules de 6 en régionale 1 et de 4 poules de 6 en régionale 2

à

1 poule de 8 en Pré-Nationale, 2 poules de 6 en régionale 1 et 4 poules de 6 en régionale 2.

Avantages :

Toutes les équipes en Pré Nationale se rencontrent (meilleur brassage)

7 journées en Pré Nationale : compromis entre la R1 et la N3.

Moins d'équipes en Pré Nationale : niveau resserré.

- **CLASSEMENTS DES EQUIPES**

Classements des équipes en régionale 1 : organisation de matchs de classements entre les 1ers et 2ème, les 3ème et 4ème et les 5ème et 6ème.

Classements des équipes en régionale 2 : organisation de matchs de classements entre les 1ers, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème.

Avantages :
Cela permet le repêchage des équipes pour combler les divisions si nécessaire.
Les équipes connaissent leur classement de la division.

- **OBLIGATIONS DES EQUIPES POUR LES PROCHAINES SAISONS**

A partir de 2023 : avoir un GEO au sein du club.
A partir de 2025 : avoir un JA actif au minium de grade accrédité.

Suivant le niveau des équipes dans le championnat des obligations supplémentaires apparaitront au fur et à mesure des saisons :
En R1 : à partir de 2024 : un arbitre au minimum stagiaire.
En Pré nationale, à partir de 2024 : un arbitre stagiaire, à partir de 2025 : un arbitre accrédité actif, à partir de 2027 : un JA actif certifié.

Avantages :
Augmenter le nombre d'OT sur le territoire.
Augmenter le niveau des OT sur le territoire.
Rendre les clubs autonomes pour arbitrer et juge arbitrer les rencontres en interclubs régionaux.

- **PAS D'OBLIGATION DE PROPOSER UN JA EN R2**

La commission estime qu'il n'y a pas assez de juges arbitres actifs actuellement pour permettre à 44 équipes de s'inscrire la saison prochaine.
Au fur et à mesure des saisons et des obligations citées ci-dessus respectée, la commission envisagera de remettre l'obligation aux équipes de R2 de proposer un JA en début de saison pour juge arbitrer au moins une rencontre.

Ces modifications sont soumises au vote du CA :

VOTE 4 // POUR 13/13

Les modifications du règlement proposées par la commission sont adoptées à l'unanimité par les membres du CA. Cette version n'étant pas définitive, d'autres modifications pourront y être apportées par la suite.

Les membres du CA souhaiteraient ajouter l'obligation, pour les clubs de Pré-Nationale, de posséder une École Française de Badminton 1 étoile comme en Nationale 3, à partir de la saison 2023-2024 et préconisent l'affichage de la saison plutôt que de l'année (« A partir de 2023-2024 » au lieu de « A partir de 2023 ») dans l'article « OBLIGATIONS DES EQUIPES POUR LES PROCHAINES SAISONS ». Ces propositions seront transmises à la commission Interclubs.

4.3. Championnats Régionaux

Un temps est alloué pour répartir les élus sur les championnats régionaux à venir. Des binômes pourront être créés entre nouveaux élus et élus expérimentés. Un document sera envoyé aux élus après le CA pour qu'ils puissent se positionner.

4.4. Formations OT

Championnat	Date et Lieu	Formation/Examen
Jeunes	2 et 3 avril Saint-Orens (31)	Formation ALC – 6 stagiaires
Vétérans	30 avril et 1er mai Castanet-Tolosan (31)	
Parabadminton	30 avril et 1er mai Castanet-Tolosan (31)	
Individuel	14 et 15 mai Marvejols (48)	Autre formation ALC ?
Coupe Interdépartementale	4 et 5 juin Rabastens (81)	Règlement en cours de rédaction suite au CPC du 12 mars
CRJ – étape 4	18 et 19 juin Castelnaudary (11)	Examen ALA – 6 stagiaires Examen ALC en parallèle ? (Formation JALA prévue à Montpellier à la même date)

En plus des formations déjà prévues, la CLOT souhaite proposer :

- 1 formation JALA Bassin Ouest ;
- 1 formation JALC ;
- Des certifications JALA pour les stagiaires « pré-covid ».

5. Secteur Pôle RESSOURCES

COMMUNICATION

5.1. Informations diverses

David ANGELATS, responsable du Secteur Communication, rappelle que Louis DESPREZ peut mettre en forme des supports de communication pour l'ensemble des secteurs et commissions.

Le Secteur Administratif est invité à échanger avec le Secteur Communication en prévision de la communication sur l'Assemblée Générale de la Ligue du 25 juin 2022.

Un appel aux élus non pratiquants pourrait être lancé afin de combler les postes vacants.

La Fédération va faire une refonte en profondeur de ses outils de communication, tant en interne qu'en externe. Lors des réunions d'échange avec les Secteurs Communication des Ligues, David ANGELATS et Louis DESPREZ ont insisté sur l'importance du volet externe.

Un retour sur les enquêtes qu'avait lancées la Fédération devrait être disponible rapidement et diffusé par Louis DESPREZ.

5.2. Départ de Louis DESPREZ

Plusieurs réunions et échanges ont eu lieu en prévision du départ de Louis DESPREZ entre le Secteur Communication, le Président, le Secrétaire Général et le Directeur de Structure.

Ce poste est important pour la Ligue et aujourd'hui 70% de ce que fait Louis DESPREZ ne peut pas être externalisé. Plusieurs pistes pour son remplacement ont été évoquées mais pour l'instant aucune solution n'a été trouvée. D'autres réunions vont avoir lieu prochainement à ce sujet et un retour sera fait aux Administrateurs dès qu'une solution aura été trouvée.

Le Président lève la séance à 12h00 en faisant part de sa satisfaction sur la quantité de projets en évolution au vu des occupations de chacun et sur le développement de l'image et de la présence de la Ligue dans les instances du sports (CROS, Région, CNS, …). Il remercie l'ensemble des acteurs de la Ligue pour leur investissement quotidien et leurs remarques judicieuses et pertinentes.

Christophe FAULMANN Président	Jean-François ANINAT Secrétaire Général